

Rejet du projet GPA, au Conseil de l'Europe

Author : Rédaction RC

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 15 mars 2016



Communiqué de [l'ECLJ](#)

Le European Centre for Law and Justice est heureux de vous annoncer que le projet de rapport sur la Gestation par Autrui présenté par Petra De Sutter a été rejeté ce mardi 15 mars, par la Commission des affaires sociales et de la santé l'Assemblée du Conseil de l'Europe, par 16 voix contre 15,

L'ECLJ, engagé depuis 2011 auprès ds institutions européennes pour l'abolition de la GPA, se réjouit de cette décision; c'est une victoire de la justice et de la dignité, contre la deshumanisation de la procréation.

Après ce vote et celui du Parlement européen en décembre dernier qui demandait l'interdiction de toute forme de GPA, l'ECLJ poursuivra son action en faveur de l'adoption d'une Convention internationale prohibant la maternité de substitution.

L'ECLJ va agir, avec le collectif *No Maternity Traffic* auprès des gouvernements du Conseil de l'Europe et de de la Conférence de La Haye de droit international privé qui prépare actuellement la rédaction d'une Convention internationale en la matière.

Grégor PUPPINCK

Directeur

Merci à tous ceux qui se sont unis par les actes et la prière à ce combat.

La rédaction